



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD QUE :

Une consultation publique aura lieu à la séance du conseil municipal du 11 avril 2022 à 19h, au 2^{ème} étage du bureau municipal (165 avenue Centrale Nord), sur le **PROJET DE RÈGLEMENT NO 1205 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE MODIFIER LES USAGES RÉCRÉATIFS DANS LA ZONE REC-2.**

Il est également possible de transmettre vos questions et vos commentaires par écrit au bureau municipal ou à l'adresse courriel dg@stratford.quebec.

Donné à Stratford ce vingt-cinquième (25^e) jour de mars 2022.

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général/secrétaire-trésorier, demeurant à Lac-Mégantic déclare que j'ai publié l'avis en affichant aux endroits désignés par le conseil, entre 13 h 00 et 13 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-cinquième (25^e) jour de mars 2022.

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier

PROJET

RÈGLEMENT NO 1205 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE MODIFIER LES USAGES RÉCRÉATIFS DANS LA ZONE REC-2

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE la Pavillon de la faune souhaite faire de la location d'embarcation nautique;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage n° 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

La grille des spécifications feuillet 4 de 8 est modifié afin d'autoriser dans la zone REC-2 en note à l'usage *Récréation intensive*, uniquement la *Location des embarcations nautiques* suivant :

- Pédalo
- Canot
- Kayak
- Paddle board
- Ponton
- Chaloupe électrique
- Bateau électrique
- Sea doo électrique

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Stratford, ce _____ 2022

Denyse Blanchet

Mairesse

William Leclerc Bellavance

Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion : _____

Adoption du premier projet de règlement : _____
Assemblée publique de consultation : _____
Adoption du deuxième projet de règlement : _____
Demande d'approbation référendaire : _____
Adoption du règlement : _____
Certificat de conformité : _____
ENTRÉE EN VIGUEUR : _____